

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CERTIFICATION HVE

Se préparer et certifier son exploitation Haute Valeur Environnementale

© Freepik



Vous souhaitez faire reconnaître vos pratiques respectueuses de l'environnement, communiquer auprès de vos clients, avoir un accès prioritaire à certaines aides, disposer de l'éco-régime PAC par la voie des certifications, être exempté du Conseil Stratégique Phytosanitaire ? **Préparez-vous à la certification HVE !**

Une certification environnementale en 3 niveaux

Niveau 1

Respect de la conditionnalité des aides PAC sur les domaines BCAE, Environnement, Santé Productions végétales.

Niveau 2

Obligation de moyens.

Respect de bonnes pratiques environnementales sur les thématiques biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et gestion de l'irrigation.



Niveau 3

Obligation de résultats.

Performance environnementale évaluée au travers de la voie A selon des indicateurs de résultats, sur les thématiques biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et gestion de l'irrigation.

L'atteinte du niveau 3 permet l'obtention de la certification HVE et l'apposition du logo sur les produits. L'obtention du niveau 1 est un préalable nécessaire à la certification HVE.



Les objectifs

- Évaluez la situation de votre exploitation au regard des critères de certification environnementale
- Identifiez les points d'amélioration pour accéder à la certification HVE
- Faites certifier votre exploitation HVE



Les Chambre



- Une habilitation Système de conseil agricole (SCA) pour valider le niveau 1 indépendamment des organismes certificateurs
- Des coûts d'accompagnement et de certification limités dans le cadre de la certification collective HVE Nouvelle-Aquitaine
- Une équipe de 3 référents agréés sur les niveaux 1, 2 (AREA) et 3 (HVE) de certification environnementale
- Une expertise multi-productions
- Une offre adaptable selon vos besoins

Nos solutions

Accompagnement collectif

Formation

La formation HVE sur 2 jours ou 2h + temps de formation à distance vous permet d'appréhender la démarche de certification, évaluer la situation de votre exploitation sur les 3 niveaux de certification environnementale et préparer l'audit.

Accompagnement individuel

Préparation à l'audit

Une visite sur votre exploitation avec un référent HVE de la Chambre d'agriculture, pour préparer votre audit HVE : calcul des indicateurs, vérification de la faisabilité d'entrer dans la certification.

Un rendez-vous en agence pour faire le point sur les indicateurs calculés.

Audit(s) de certification

Visite réalisée par un référent HVE de la Chambre d'agriculture pour vérifier le respect des indicateurs et valider votre demande de certification HVE.

L'audit HVE est couplé à un audit de niveau 1 (préalable obligatoire).

Suivi annuel des indicateurs

Un référent HVE vous accompagne dans la mise à jour annuelle des indicateurs, pendant les 3 ans de la certification.

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Lise CHEVALLIER

05 49 44 75 40

lise.chevallier@vienne.chambagri.fr

Marjorie NIORT

05 49 44 75 33

marjorie.niort@vienne.chambagri.fr

Gaëlle DE BERRANGER

05 49 91 97 48

gaelle.deberranger@vienne.chambagri.fr